

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

2015
➔➔➔ 20



Mars 2016

Avant-propos

Mot du président-directeur général

Institution publique à vocation commerciale, la Société du Palais des congrès de Montréal est un acteur clé dans l'industrie touristique montréalaise et québécoise.

Avec son nouveau Plan d'action de développement durable 2015-2020, la Société renouvelle avec enthousiasme son adhésion à la **Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020**. Nous sommes convaincus que la cohérence des interventions des organismes publics comme le nôtre ainsi que la collaboration avec nos partenaires contribueront à l'atteinte des objectifs fixés par le Gouvernement du Québec.

Sur le plan commercial, le Palais s'est doté d'un **Plan stratégique 2016-2019** qui réaffirme notre engagement *d'assurer une contribution significative au développement durable du Palais et de la destination*.

La Société reconnaît ainsi que le développement durable fait partie intégrante de son plan d'affaires et contribue au positionnement et à l'image de marque du Palais. Voilà pourquoi nous continuerons à mobiliser le personnel, les fournisseurs, les locataires, les partenaires et les clients dans l'atteinte des objectifs et actions contenus dans notre nouveau **Plan d'action de développement durable 2015-2020**.

À ces égards, le Palais souhaite assumer le leadership qui lui revient dans le cadre de sa mission d'accueil et d'organisation de congrès, de réunions et d'expositions et contribuer pleinement à l'essor de Montréal et du Québec.

En appui à ses partenaires métropolitains, le Palais réitère son engagement à collaborer activement à la mise en œuvre du **Plan vert de l'industrie touristique montréalaise**, adopté par Tourisme Montréal, ainsi que du **Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2016-2020**, adopté par la Ville de Montréal.



Raymond Larivée
Président-directeur général



Introduction

Le développement durable, au cœur de nos actions

Le troisième Plan d'action de développement durable de la Société du Palais des congrès de Montréal réaffirme notre engagement à titre d'institution publique à vocation commerciale.

Si les objectifs organisationnels du Palais répondent toujours aux objectifs de la stratégie gouvernementale, les actions qui en découlent sont en continuité avec nos plans d'action antérieurs dans une perspective d'amélioration continue et de mobilisation accrue.

Responsable, déterminée et engagée, la Société partage les préoccupations des citoyens, qui ressentent l'importance d'agir personnellement et collectivement. Plus que jamais, le développement durable doit être au cœur de nos actions.

L'élan qui a été donné au cours des dernières années porte ses fruits. De la conception à la réalisation, les nouvelles pratiques prennent leur essor. De nouvelles alliances se tissent dans la communauté. Des projets rassembleurs se dessinent au sein de l'industrie touristique.

La Société du Palais des congrès est plus que jamais tournée vers l'avenir - un avenir écoresponsable et bien ancré dans la communauté. Mais elle n'agit pas seule. Elle assume un leadership et intervient directement auprès de ses parties prenantes : son personnel, ses fournisseurs, ses locataires, ses partenaires et ses clients.

Événements écoresponsables, formation des employés, mesures d'économie d'énergie, gestion des matières recyclées, approvisionnements responsables, certifications, services aux usagers, agriculture urbaine, réseautage et engagement sociocommunautaire, voilà en bref les champs d'intervention de la Société, qui sont rassemblés dans son troisième plan triennal de développement durable.

L'expérience des dernières années démontre que certains objectifs organisationnels et actions concrètes répondent à plusieurs objectifs gouvernementaux, ce qui témoigne de la portée des gestes posés par l'organisation.

En continuité avec le passé et par son Plan d'action en développement durable 2015-2020, la Société du Palais des congrès veut s'investir dans le développement durable en tant qu'acteur de premier plan de l'industrie touristique et de la communauté montréalaise.





ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 1

Renforcer la gouvernance en développement durable dans l'administration publique

Depuis l'adoption de son premier plan d'action en développement durable en 2008, la Société du Palais des congrès de Montréal a implanté plusieurs initiatives. Tout en poursuivant les actions déjà en place, la Société mettra de l'avant des gestes innovants afin de renforcer la gouvernance du développement durable et contribuer à une meilleure gestion des finances publiques.

Objectif 1.1 : Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique (Activité incontournable 1)

Action 1	Gérer les ressources matérielles de façon écoresponsable et valoriser les matières résiduelles
Indicateurs	1) Taux annuel de matières recyclées 2) Maintien des certifications pour BOMA BEST et APEX/ASTM
Cibles	1) Augmenter de 2,5 % le taux de matières recyclées d'ici 2020 2) Maintenir les certifications BOMA BEST (niveau 3) et APEX/ASTM durant toute la durée du plan

Action 2	Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) du bâtiment
Indicateur	Nombre de tonnes équivalentes de gaz à effet de serre par m ² par année
Cible	D'ici 2020, réduire de 10 % les émissions de GES par rapport au niveau évalué en 2009-2010.

Action 3	Exécuter les projets de construction, de rénovation et d'aménagement de locaux de manière écoresponsable
Indicateur	Pourcentage des matériaux de construction et de rénovation qui est revalorisé.
Cible	D'ici 2020, revaloriser 50 % des matériaux de construction et de rénovation des projets réalisés.



PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2015-2020

Action 4	Intégrer des considérations écoresponsables dans le matériel et les outils de communication
Indicateurs	1) Établir une ligne directrice pour les achats écoresponsables de cadeaux corporatifs 2) Pourcentage des cadeaux corporatifs créés au Québec
Cibles	1) Adopter une ligne directrice d'ici le 31 mars 2017. 2) D'ici 2020, augmenter de 37 % à 43 % la proportion des cadeaux corporatifs créés au Québec (+15 %)

Action 5	Adopter une politique d'achat écoresponsable
Indicateur	Politique d'achat écoresponsable
Cible	Adopter une politique d'ici le 31 mars 2017

Action 6	Évaluer et augmenter les acquisitions écoresponsables
Indicateurs	1) Établir un système de suivi des achats écoresponsables 2) Établir une cible à atteindre en 2020 3) % d'atteinte de la cible en 2020
Cibles	1) 31 mars 2017 2) 31 mars 2017 3) Cible établie le 31 mars 2017

Objectif 1.2 : Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics (Activité incontournable 2)

Action 7	Élaborer et utiliser des méthodes d'aide à la décision qui tiennent compte des principes de développement durable
Indicateur	Nombre de projets d'acquisition, de construction et de rénovation qui intégreront des principes de développement durable dans leur évaluation
Cible	2 projets par année

Objectif 1.4 : Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique

Action 8	Favoriser la formation en continu sur les pratiques en matière de développement durable
Indicateur	Nombre d'heures de formation offertes à des employés
Cible	14 heures de formation par année

Action 9	Promouvoir et mettre en valeur les initiatives favorables au développement durable à l'intérieur et à l'extérieur de
-----------------	---



PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2015-2020

	l'organisation
Indicateur	Nombre de diffusions d'informations pertinentes
Cible	2 diffusions à l'interne et 1 à l'externe par année

Objectif 1.5 : Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial (Activité incontournable 3)

Action 10	Poursuivre la participation de la Société aux activités culturelles de la métropole
Indicateur	Nombre de partenariats avec des entreprises culturelles
Cible	Jusqu'en 2020, maintenir notre partenariat Art public Montréal et La Vitrine culturelle.





ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 2

Développer une économie prospère d'une façon durable - verte et responsable

Le développement durable encourage l'innovation en s'appuyant sur une vision où la prospérité économique, la protection de l'environnement et le progrès social sont indissociables et encourage l'innovation.

La recherche en développement durable permet d'acquérir les connaissances pour amorcer les changements nécessaires et la Société du Palais des congrès de Montréal s'engage à y contribuer.

Objectif 2.5 : Aider les consommateurs à faire des choix responsables	
Action 11	Sensibiliser le public à la consommation responsable
Indicateur	Le nombre d'articles publiés sur le sujet
Cible	D'ici 2020, publier 5 articles sur la consommation responsable dont 1 sur les impacts positifs de l'achat de billet en ligne.

Action 12	Participer au projet de réduction à la source du gaspillage alimentaire du Conseil québécois des événements écoresponsables (CQEER) (sujet au financement externe du projet)
Indicateurs	1) Participer activement à l'étude 2) Établir une cible à atteindre en 2020 3) % d'atteinte de la cible en 2020
Cibles	1) 31 mars 2017 2) 31 mars 2017 3) Cible établie le 31 mars 2017





ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 4

Favoriser l'inclusion sociale et réduire les inégalités sociales et économiques

La Société du Palais des congrès de Montréal désire poursuivre la conscientisation de ses employés et ceux de ses fournisseurs, partenaires et sous-traitants à l'importance du travail bénévole et de l'engagement communautaire.

Objectif 4.2 : Appuyer et mettre en valeur les activités des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale qui contribuent à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités	
Action 13	Soutenir le projet Action Médiation 2016 de la Société de développement social de Ville-Marie
Indicateur	Maintien de la participation de la Société au projet
Cible	Jusqu'en 2020, rester partenaire du projet.

Objectif 4.3 : Appuyer et promouvoir le développement de mesures sociales et économiques pour les personnes en situation de pauvreté et les milieux défavorisés	
Action 14	Favoriser les activités qui permettent aux employés de développer la culture de l'entraide et de s'impliquer dans leur milieu
Indicateur	Nombre d'activité annuelle de sensibilisation et nombre de participants
Cible	Jusqu'en 2020, tenir 1 activité par année avec un minimum de 30 participants.





ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 5

Améliorer par la prévention la santé de la population

La Société du Palais des congrès de Montréal s'assure d'offrir un milieu sain et sécuritaire à son personnel et ses visiteurs et elle vise constamment à y améliorer les conditions de travail. Fidèle à son engagement, la Société continuera de mettre en place des conditions favorisant la santé et la sécurité au travail et s'assurera de poursuivre la sensibilisation de son personnel.

Objectif 5.1 : Favoriser l'adoption de saines habitudes de vie	
Action 15	Assurer l'accès aux employés à des locaux propices à la pratique d'activités physiques
Indicateur	Taux d'accessibilité aux locaux requis
Cible	D'ici 2020, assurer un taux d'accessibilité de 100 %.

Objectif 5.2 : Agir pour que les milieux de vie soient plus sains et sécuritaires	
Action 16	Promouvoir la prévention et la sécurité en milieu de travail
Indicateurs	1) Nombre de rencontres du comité Santé et sécurité par année 2) Nombre de communication et de sensibilisation par année
Cibles	1) 4 rencontres du comité par année 2) 2 communications par année





ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 6

Assurer l'aménagement durable du territoire et soutenir le dynamisme des collectivités

La Société du Palais des congrès de Montréal, qui s'est dotée en 2012 d'un toit vert comprenant un jardin potager, des plantes grimpantes ainsi que trois ruches et d'abeilles pollinisatrices, poursuivra ses efforts en sensibilisant la collectivité aux avantages des toits verts en milieu urbain.

Objectif 6.1 : Favoriser la mise en œuvre de bonnes pratiques d'aménagement du territoire	
Action 17	Poursuivre les initiatives visant à contrer les îlots de chaleur et à promouvoir l'agriculture urbaine
Indicateur	Nombre de pi ² de toitures vertes
Cible	D'ici 2020, augmenter la superficie verte de 25 %.





ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 7

Soutenir la mobilité durable

La Société du Palais des congrès de Montréal désire poursuivre son appui à l'électrification des transports, qui représente un cadre de développement plus respectueux de l'environnement.

Objectif 7.2 : Appuyer l'électrification des transports et améliorer l'efficacité énergétique de ce secteur pour développer l'économie et réduire les émissions de GES	
---	--

Action 18	Soutenir le réseau de bornes de recharge pour les voitures électriques dans le stationnement du Palais des congrès
Indicateur	Nombre de communications et de sensibilisation par année
Cibles	1) 2 communications par année 2) 1 promotion du service sur notre site Web





ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 8

Favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelable et l'efficacité énergétique en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre

L'engagement de longue date de la Société du Palais des congrès de Montréal est reconnu, entre autres, par les certifications BOMA BEST (niveau 3) et APEX/ASTM qu'elle détient. La Société poursuivra sur cette lancée en optimisant ses mesures de réduction de sa consommation d'énergie et en sensibilisant régulièrement ses employés.

Objectif 8.1 : Améliorer l'efficacité énergétique	
Action 19	Poursuivre les efforts d'amélioration de l'efficacité énergétique
Indicateur	Nombre de projets réalisés par année
Cible	Jusqu'en 2020, réaliser 2 projets par année.

Action 20	Sensibiliser les employés du Palais à la réduction de la consommation d'énergie
Indicateur	Nombre de communications par année
Cible	Jusqu'en 2020, diffuser 2 communications par année.



ANNEXE 1

Liste des objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 non-retenues par la Société du Palais des congrès de Montréal

Motifs relatifs aux objectifs gouvernementaux non retenus

Trois motifs permettent d'expliquer pourquoi certains objectifs gouvernementaux ne font pas partie du Plan d'action de développement durable 2015-2020 de la Société :

A La mission du Palais ne permet pas de contribuer à l'atteinte de cet objectif.

B Une autre action du plan contribue à l'atteinte de cet objectif.

C Un autre engagement du Palais contribue à l'atteinte de cet objectif.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL	MOTIF	COMMENTAIRES
Orientation gouvernementale 1 Renforcer la gouvernance en développement durable dans l'administration publique		
1.3 Favoriser l'adoption d'approches de participation publique lors de l'établissement et de la mise en œuvre de politiques et de mesures gouvernementales	A	
1.6 Coopérer aux niveaux national et international en matière de développement durable, en particulier avec la Francophonie	A	

Orientation gouvernementale 2 Développer une économie prospère d'une façon durable : verte et responsable		
2.1 Appuyer le développement de pratiques et de modèles d'affaires verts et responsables	A	
2.2 Appuyer le développement des filières vertes et des biens et services écoresponsables produits au Québec	B	L'action 5 du plan contribue à l'atteinte de cet objectif.
2.3 Favoriser l'investissement et le soutien financier pour appuyer la transition vers une économie verte et responsable	A	
2.4 Développer et mettre en valeur les compétences permettant de soutenir la transition vers une économie verte et responsable	A	



Orientation gouvernementale 3 Gérer les ressources naturelles de façon responsable et respectueuse de la biodiversité			
3.1	Gérer les ressources naturelles de façon efficiente et concertée afin de soutenir la vitalité économique et de maintenir la biodiversité	A	
3.2	Conserver et mettre en valeur la biodiversité, les écosystèmes et les services écologiques en améliorant les interventions et pratiques de la société	A	

Orientation gouvernementale 4 Favoriser l'inclusion sociale et réduire les inégalités sociales et économiques			
4.1	Appuyer la reconnaissance, le développement et le maintien des compétences, particulièrement celles des personnes les plus vulnérables	A	

Orientation gouvernementale 6 Assurer l'aménagement durable du territoire et soutenir le dynamisme des collectivités			
6.2	Renforcer les capacités des collectivités dans le but de soutenir le dynamisme économique et social des territoires	A	
6.3	Soutenir la participation publique dans le développement des collectivités	A	
6.4	Renforcer la résilience des collectivités par l'adoption aux changements climatiques et la prévention des sinistres naturels	A	

Orientation gouvernementale 7 Soutenir la mobilité durable			
7.1	Accroître l'accessibilité aux services, aux lieux d'emploi ainsi qu'aux territoires par des pratiques et la planification intégrée de l'aménagement du territoire et des transports durables	A	

Orientation gouvernementale 8 Favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelable et l'efficacité énergétique en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre			
8.2	Optimiser la production d'énergies renouvelables au bénéfice de l'ensemble de la société québécoise	A	
8.3	Favoriser l'utilisation d'énergies qui permettent de réduire les émissions de GES	A	

